



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-31221>

Département(s) de publication : **34**

Annonce n° **24-31221**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Régie des Eaux de Montpellier 3M

Activité de l'entité adjudicatrice : Activités liées à l'eau

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : L'accord-cadre a pour objet la réalisation de formations pour les salariés de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole.

Description : L'accord-cadre a pour objet la réalisation de formations pour les salariés de la Régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole.

Identifiant de la procédure : 10c78dfc-bd17-417a-b99f-5d86a0fdcccb

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79632000 Services de formation de personnel

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Formations légales relatives à la prévention et la sécurité au travail

Description : Formations légales relatives à la prévention et la sécurité au travail

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 79632000 Services de formation de personnel

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80550000 Services de formation dans le domaine de la sécurité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80511000 Services de formation du personnel

Nomenclature supplémentaire (cpv): 80330000 Services de formation en matière de sécurité

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 08/07/2024

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification, et est reconductible trois (3) fois. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Cf Règlement de la Consultation.

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Cf Règlement de la Consultation.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution, les critères sont énoncés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.montpellier3m.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=519097&orgAcronyme=a8h>,

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.montpellier3m.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=519097&orgAcronyme=a8h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Ce n'est pas un marché global de performance au sens du CCP.

Montage financier : Les prestations seront financées sur les fonds propres de la Régie.

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux (2) mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat ; Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux (2) mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de Montpellier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie des Eaux de Montpellier 3M

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Formations relatives à l'expertise métier cycle de l'eau

Description : Formations relatives à l'expertise métier cycle de l'eau

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 80531200 Services de formation technique

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 79632000 Services de formation de personnel

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 08/07/2024

Durée : 48 MONTH

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification, et est reconductible trois (3) fois. La durée maximale de l'accord-cadre, toutes périodes confondues, est de quatre (4) ans.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Cf Règlement de la Consultation

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Cf Règlement de la Consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution, les critères sont énoncés dans le Règlement de la consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://marches.montpellier3m.fr/entreprise,,>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.montpellier3m.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 15/04/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 DAY

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Ce n'est pas un marché global de performance au sens du CCP.

Montage financier : Les prestations seront financées sur les fonds propres de la Régie.

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat ; Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux (2) mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat ; Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux (2) mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser au greffe du Tribunal Administratif de Montpellier.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, en partie sans remise en concurrence et en partie avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Régie des Eaux de Montpellier 3M

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Régie des Eaux de Montpellier 3M

Numéro d'enregistrement : 81172841900029

Adresse postale : 391 Rue de la Font Froide CS 90381

Ville : Montpellier

Code postal : 34000

Pays : France

Adresse électronique : marches@regiedeseaux3m.fr

Téléphone : +33434087138

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Adresse postale : 6 Rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34000

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone : 04 67 54 81 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f81ddc7b-6b6d-4a24-9de1-c1ff63636037 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 14/03/2024 à 17:10

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/03/2024